

Direction du Cycle de l'Eau
Service Finances
Tél. : 02 52 10 81 60

Tarif actualisé au 1er janvier 2018

Délibération n° 2012-169 du 14 décembre 2012 exécutoire le 20/12/2012

PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P.F.A.C.)	Prix m² de SP créée ou réaménagée en €
Pour la partie de la surface de 0 à 300 m2 de SP	21,02
Pour la partie de la surface de 300 à 1000 m2 de SP	15,77
pour la partie de la surface au dessus de 1000 m2 de SP	10,51
Tarif à 25% du plein tarif - Faible usage égout	5,26